

Marché des arts du spectacle africain (MASA)

Le Canada, par l'intermédiaire du ministère du Patrimoine canadien, participe à plusieurs projets sur la culture et les communications au sein de la Francophonie. L'action de Patrimoine Canada vise essentiellement à appuyer les grands programmes de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Le Ministère a, par exemple, encouragé la participation d'acheteurs canadiens au Marché des arts du spectacle africain (MASA), organisé par l'ACCT en 1993 et 1995. Tenu en Côte d'Ivoire, le MASA a attiré de nombreux acheteurs canadiens qui ont pu évaluer le potentiel d'exportation du secteur culturel africain.

Droits de la personne et développement démocratique

Le Canada a proposé, au Sommet de Chaillot, l'établissement du Programme de promotion des droits de la personne et du développement démocratique. Ce programme avait pour objet de traduire en réalité la Déclaration de Chaillot sur la démocratie et le développement par un train de mesures prises dans trois volets essentiels connexes : documentation et information, appui au processus électoral et séances de perfectionnement destinées à des catégories d'intervenants importants dans le développement de la démocratie.

Documentation et information

Dans le volet Documentation et information, la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF) a procédé à une recherche bibliographique et à l'identification des titres équivalents en français des documents sur les droits de l'Homme recensés (environ 10 000) à partir des bases de données de l'ONU et des catalogues des dépôts légaux des bibliothèques canadiennes. Cette bibliographie sera bientôt publiée par l'ONU et sera également disponible sur CD-ROM. De plus, dans un répertoire que la BIEF est en voie de mettre sur CD-ROM, on retrouvera une bibliographie spécifique sur les droits de la personne dans les pays ayant le français en partage.

Appui au processus électoral

Dans le volet Appui au processus électoral, la Francophonie, dans le respect des principes directeurs dont elle s'est dotée en octobre 1992, a répondu à de nombreuses requêtes de pays pour la délégation de missions préparatoires et d'observation d'élections proprement dites. En fait, depuis le Sommet de Maurice en octobre 1993, sept pays francophones ont bénéficié de telles missions : les Comores, la Guinée équatoriale, le Gabon (deux missions), le Togo, le Bénin, le Niger et la Guinée.